COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 MARS 2018 A SAINT REMY DE PROVENCE

Présents:

Mmes et MM. Nadia ABIDI, Michel BONET, Maryse BONI, Christian BONNAUD, Marie-Pierre CALLET, Michel CAVIGNAUX, Hervé CHERUBINI, Yves FAVERJON, Michel FENARD, René FONTES, Guy FRUSTIE, Christine GARCIN-GOURILLON, Régis GATTI, Laurent GESLIN, Jacques GUENOT, Stéphan GUIGNARD, Françoise JODAR, Patricia LAUBRY, Pascale LICARI, Jean MANGION, Aline PELISSIER, Inès PRIEUR DE LA COMBLE, Alice ROGGIERO, Benoît VENNIN, Denise VIDAL, Jean-Louis VILLERMY et Bernard WIBAUX.

Excusés :

Mmes et MM. Danièle AOUN, Pierre GUILLOT, Jacques JODAR et Henri MILAN.

Procuration:

- de M. Gilles BASSO à M. Michel CAVIGNAUX ;
- de M. Patrice BLANC à Mme Alice ROGGIERO :
- de Mme Danièle COSTABELLO à M. Michel FENARD;
- de M. Gérard GARNIER à M. Guy FRUSTIE;
- de Mme Chantal LEMOIGNE à M. Régis GATTI;
- de M. Richard PANTELITCH-MASSAL à M. Jean MANGION :
- de Mme Jeannine PAUR à M. Laurent GESLIN ;
- de Mme Gisèle PERROT-RAVEZ à M. Hervé CHERUBINI ;
- de M. Jack SAUTEL à Mme Christine GARCIN-GOURILLON.

ORDRE DU JOUR

1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Laurent GESLIN a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 15 FEVRIER 2018

Le procès-verbal du Conseil communautaire en date du 15 février 2018 a été voté à l'unanimité des voix.

3. DECISIONS PRISES PAR LE MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur le Président a présenté au Conseil communautaire les décisions suivantes :

- Décision n° 13/2018 relative à l'attribution du marché de collecte et de transport du verre ;
- **Décision n° 14/2018** relative à l'avenant n° 1 au contrat de maintenance des logiciels Géosphère (cadastre et système d'informations géographiques) avec la société GFI Progiciels ;
- **Décision n° 15/2018** relative à la convention de stage tripartite avec l'établissement d'enseignement agricole privé (LEAP) Fontlongue et Monsieur Alexandre MOLINA-CHOBERT à la Régie de l'eau et de l'assainissement ;
- **Décision n° 16/2018** relative à l'attribution de l'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture, la livraison et l'installation des points d'apports volontaires pour la collecte du verre, du carton et du papier (JMR) ;
- **Décision n° 17/2018** relative à la convention de stage avec l'université RENNES 2 pour l'accueil d'un stagiaire pour la mise en place d'un système d'information géographique.

4. DELIBERATION N° 21/2018 - DEMANDE DE FUSION DES TROIS INTERCOMMUNALITES DU PAYS D'ARLES

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- demander au représentant de l'Etat la création d'une intercommunalité unique sur le Pays d'Arles ;
- solliciter la fusion de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles avec la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette et la Communauté d'agglomération Terre de Provence;
- autoriser Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Par : POUR : 36 voix - unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président suspend la séance à 19h00.

Madame Inès PRIEUR DE LA COMBLE quitte la séance et donne pouvoir à M. Jean-Louis VILLERMY.

Monsieur le Président indique que la séance reprend à 19h30.

5. DELIBERATION N° 22/2018 - MOTION POUR LA CREATION D'UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE A STATUT PARTICULIER PORTANT LES COMPETENCES INTERCOMMUNALES ET DEPARTEMENTALES EN CAS DE DISPARITION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

• d'approuver la motion telle qu'elle a été décrite ci-dessus par Monsieur le Président.

Par: POUR: 35 voix;

CONTRE: 1 voix (Mme Marie-Pierre CALLET).

La séance a été levée à 19h35.

Le Président Hervé CHERUBINI